

Messieurs Pierre André, Louis Dériger, bonjour.

J'ai assisté aux 3 séances de consultation qui se sont tenues à Tadoussac en avril dernier. Je peux vous assurer qu'un malaise planait dans l'air au lendemain de la dernière audience.

Plusieurs citoyens se concertaient, s'écrivaient, se rencontraient pour définir et comprendre ce qui n'allait pas. Des groupes se créaient, favorisant l'échange et l'intercorrélation des points de vue. Les discussions s'animaient : **la volonté de comprendre le processus qui nous avait amené jusqu'à l'adoption d'un parc de la SEPAQ s'éclaircissait peu à peu.** On tentait de saisir d'où venait cette décision qui, du jour au lendemain, nous obligerait à sortir une carte d'identité pour aller voir la vue des dunes; cette habitude des gens d'ici et des villages environnants : « on va voir les dunes pour se faire une tête, pour voir clair dans nos vies ». Ce rituel simpliste est très efficace : un petit tour de char, puis on stationne, le regard en face, quelques minutes à plonger les yeux dans l'horizon liquide... puis c'est déjà le retour. Ça semble peut-être banal, mais c'est toute la différence du monde qui s'y joue. Ça aère l'esprit. Cet accès naturel, sans poste de garde, sur la vue du fleuve nourrit la population depuis toujours. On y vient seul, en famille, avec des amis, et plusieurs fois dans l'année on se dit : « on va-ti faire un tour aux Dunes? ».

Au départ, je n'étais pas contre le projet de la SEPAQ mais les informations recueillies lors des audiences, rehaussées par la consultation auprès de mes concitoyennes-concitoyens m'ont fait voir la chose sous un autre angle. Tout d'abord, Je n'avais pas bien saisi **l'ampleur des changements qui seraient apportés au territoire, ni l'impact intrusif** qu'aurait le parc de la SEPAQ sur la qualité de vie de la population de Tadoussac et des villages environnants.

Je n'avais pas compris non plus que **le changement de parcours de la route longeant les dunes** arracherait la proximité de la vue des concitoyens en voiture pour l'offrir aux campeurs-vacanciers.

Je ne savais pas non plus, à quel point, **Tadoussac est un tout petit secteur et que 13% de son territoire était visée** en vue de la création du parc. C'est beaucoup. **La population utilise déjà la place – pas juste la population- mais la population avec leurs amis, leur parenté, leur visite.** Vous imaginez le tableau? Prête à dévaler les dunes (ayant une résidence à Tadoussac) et mes neveux et nièces faisant la file au guichet pour avoir leur ticket d'accès. Ça te tue une spontanéité, ça! C'est notre terrain de ressourcement qu'on nous enlève, également un rituel familial. Quand on y pense vraiment : favoriser l'accès des nuits étoilées aux touristes campeurs, signifie arracher l'accès spontané des gens du coin avec leur visite lors des nuitées estivales. C'est bien mal comprendre les habitudes et besoins des populations locales. **C'est aussi négliger le paiement de comptes de taxes associés à un territoire que nous avons mérité au cours des années, ayant investi dans celui-ci.**

Un autre point à considérer : lors des audiences on a affirmé que les infrastructures de Tadoussac étaient en mesure d'assurer, en eau, en électricité, (les égouts étaient cependant à retravailler). Je crois que la réalité est légèrement occultée, il n'y pas que les infrastructures énergétiques qui comptent, il y a aussi les infrastructures en termes de ressources en nourriture, en restauration, en fluidité de circulation, à l'accès au stationnement, aux toilettes. L'été, à Tadoussac, il y a des files d'attente pour l'unique épicerie, pour les restaurants. La qualité et petitesse des rues ne permettent pas d'y circuler aisément, il y a de la difficulté d'accès aux stationnements (bien que la municipalité travaille d'arrache-pied à ce sujet mais quand on n'a pas d'espace, il y a des limites à pouvoir en créer. Il y a des jours où la densité d'achalandage sur les trottoirs ressemble à celle de Montréal. Ces journées-là, j'évite Tadoussac, « c'n'est pas allable », comme dirait l'expression. La population se plaint de ne plus pouvoir aller chercher une pinte de lait tranquille le matin. Mais, bien sûr, c'est aussi ça, les conséquences de vivre dans un village touristique. Et cette réalité tend à démontrer **qu'une étude devrait être approfondie sur la question des infrastructures déjà exacerbées** avant d'affirmer que le village a les reins assez solides pour porter tout ce surplus d'achalandage. Aussi, je crois que c'est bien connu que la municipalité de **Tadoussac déverse ses eaux usées directement dans la rivière Saguenay, qui elle, se déverse dans le fleuve**. Est-ce raisonnable d'en faire fi et d'exacerber encore plus la situation en accélérant la tendance par un flux accru du tourisme dans la région? Si le but est de préserver le territoire?

De plus, je tiens à rappeler qu'il a été dit en audience qu'aucune étude **ethnographique / socio-économique** n'avaient été fait par la SEPAQ sur l'impact d'un tel projet sur la population. Je peux vous assurer qu'ici, un bon nombre de gens marchent la terre, la roulent, la skient, l'explorent, y promènent leurs chien, y flânent, y puise leur force. Ce que j'observe c'est que ces terres font parties du mode de vie et sont inhérentes au bien-être de la population. Et donc, Il y a lieu de se poser la question : **Est-ce qu'un parc de la Sépaq, de l'envergure décrite dans le projet, est le type de parc qui convient réellement aux besoins des gens de la place?** Je ne parle pas ici des besoins de la municipalité qui peine à assurer la gestion du territoire et qui voit peut-être d'un très bon œil le fait de ne plus avoir à le gérer. Je le comprends. Car cette dernière doit répondre à de lourdes tâches de gestion qu'occasionnent le fort flot touristique estival dans un si petit village de peu d'habitants, de peu de territoire, de peu de main-d'œuvre et de peu de moyens. Mais est-il raisonnable et responsable d'enfreindre des habitudes de vie d'une population sur une terre qu'ils servent, pour les enclaver et y contrôler leurs aller-venues? Je me pose la question, je ne voudrais pas que dans quelques années, on regrette cette décision.

Et je précise, pour toutes les raisons énoncées plus hauts, **je doute fort que de la création d'un CAMPING SEPAQ- sous toutes les formes d'installations énumérées dans le projet- soit**

pertinente. Pourquoi rajouter au trop plein? D'autant plus qu'il y a déjà des campings à Tadoussac et dans les environs. Une voix commune émerge de plusieurs personnes ici, clairement en défaveur d'une zone camping sur les dunes.

Encore une fois, la question se pose : peut-on faire autrement? Doit-on prendre une décision de cette importance sans pousser l'exercice d'une étude approfondie afin d'explorer les autres possibilités de gestion du territoire. **En prenant connaissance de l'historique reliée à ce projet, j'ai appris qu'une étape crucial avait été court-circuitée dans le processus et qu'il faudrait sans doute reprendre là où le l'exercice s'est interrompu,** il y a quelques années, au moment où l'on étudiait ces diverses possibilités.

Et puis, quel serait l'empreinte écologique de l'installation d'un camping sur les dunes, du fait de l'augmentation de la fréquentation de lieux? Est-ce que les **études en biologie et géomorphologie soutiennent vraiment l'idée de faire un camping à cet endroit?** Avec les changements climatiques, on le sait, il y a déjà des conditions de pluie et de vent extrême qui peuvent entraîner l'érosion des dunes par l'écoulement des eaux et le déracinement des arbres. Considérant que la principale raison de créer le parc est de **protéger cet environnement fragile,** peut-on sérieusement créditer l'idée d'en faire un camping? **Un statut de parc de jour sans infrastructure de camping** crée beaucoup moins d'impacts sur le territoire, à l'exemple du parc national fédéral du cap Bon Désir qui offre principalement des déplacements pédestres.

Je vous invite à faire ce petit exercice. **Imaginons que le projet de la SEPAQ est coupé de plus de sa moitié.** D'entrée de jeu, on enlève la zone camping et l'accès aux Dunes. **La Sépaq occuperait uniquement le secteur de la maison Molson** pour en faire un petit musée & centre d'interprétation sur les oiseaux + présentation des artéfacts retrouvés lors des fouilles archéologiques sur le terrain. Cette partie du territoire, incluant le stationnement servirait au petit Musée payant. L'auditorium extérieur, l'escalier, des sentiers en montagnes dont celui menant aux fours à chaux seraient préservés. Les fouilles archéologiques seraient maintenues là où il se doit sur le territoire et nourrirait le petit musée. **La collaboration avec Essipit et la grande nation innue** pourrait exposer l'histoire de leur présence ancestrale à Tadoussac. Les dunes, quant à elles, demeureraient le terrain de ressourcement de la population et des visiteurs. **Je crois que cette proposition représente une entente acceptable du partage du territoire,** mais encore, faut-il que la majorité de la population y soit favorable et que la Sépaq ainsi que le ministre de l'Environnement Monsieur Charette, soient sensibles aux enjeux sociaux de la population.

Si l'accès à la nature est un droit fondamental, le territoire des dunes à Tadoussac demeure l'accès privilégié de la population face à cette nature, du fait de la petitesse de leur territoire. Fort heureusement, le don de Monsieur Molson qui préserve l'accès de la

population va dans ce sens. Mais malheureusement, les membres d'une même famille n'habitent pas tous forcément à Tadoussac, ce qui génère de l'appréhension, car ce territoire fait partie de leur mémoire, ils l'ont connu, ils y reviennent régulièrement, et ils le chérissent profondément.

Terre d'accueil de nos aïeux, et terre d'accueil tout court. Porte d'entrée de notre histoire. Tadoussac a une aura particulière. Ce petit village que j'aime nommer « gaulois » puise sa potion magique de son territoire. Et pourquoi ne pas lui octroyer un titre spécial à ce parc publique? Sans être forcément un parc Sépaq, **il pourrait être une aire protégée de notre histoire, intouchable, soustrait aux règles en vigueur, comme terre de rencontre entre les premiers peuples et nos ancêtres qui ont généré de riches métissages.** Pourquoi pas un parc gratuit? Symbolisme d'un territoire qui, bien que féroce, a permis l'enracinement de nations à la couenne dure. La morphologie du territoire balayé par un vent libre et tenace. Notre porte d'entrée.

Je voudrais terminer ce mémoire en m'attardant sur la route collectrice qui est envisagée, sans qu'aucune étude sérieuse n'ait été entreprise pour comprendre les impacts qu'elle aurait sur la flore et la faune environnante. Il me semble étrange qu'on veuille préserver le territoire d'un côté et ne pas le considérer de l'autre, alors que plus de 65% des terrains bordant ce tronçon de route est à l'état vierge et comporte des **zones humides**. Si vous revisitez les vrais besoins de la population, vous comprendrez que Tadoussac a effectivement besoin d'une route de secours. Cela étant dit, cette dernière n'a peut-être pas besoin de devenir collectrice. Elle pourrait, simplement, être agrandie, sans artifice ni lumière, ni asphalté, mais devrait être stabilisée dans ses profondeurs (glaise) et densifiée à la poussière de roches – afin d'être praticable à vélo- bien que les vélos de type Gravel font la mode présentement et que plusieurs recherchent cet attrait touristique. **L'unique grande côte de cette route-là, devrait être diminuée dans son dénivelé,** ce qui faciliterait de beaucoup son usage. **Pourquoi faire plus? Pour servir quoi en vrai?** Pour permettre aux voitures de rouler plus vite? Pour désengorger Tadoussac et engorger la route de Moulin à Baude? Bien sûr, il faut penser au bien commun de la population même s'il en désavantage quelques-uns, n'est-ce pas? Si vous maintenez à tout prix le besoin d'asphalter la route, pouvez-vous au moins, considérer le faire avec du bio-asphalte dérivé de lignine, un bio-produit renouvelable qui sert à substituer la partie pétrole du bitume? Cela démontrerait un réel intérêt de la part ministérielle à l'égard de la préservation de ce territoire.

Pour finir : lors des audiences, je tiens à rappeler **qu'il a été affirmé qu'un tel projet ne créerait pas de hausse de taxes municipales sur les près de 800 citoyens** dont plusieurs, ultimement, ne désirent pas ce projet.

MÉMOIRE DE ROSA ZACHARIE, LE 6 MAI 2024

Cette population dévouée à servir et satisfaire la clientèle touristique ne pourrait-elle pas, elle aussi, être servie en retour?

« Qui trop embrasse, mal étreint ». Messieurs, Je vous prie de considérer ce point lors de l'étude de ce dossier en lien avec l'évolution du projet.

Merci infiniment de votre écoute. Que le mieux soit fait.

Rosa Zacharie, le 6 mai 2024, à Tadoussac